

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	43 (1914)
Heft:	5
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mission scientifique. Laissant à ses compagnons le soin de traiter les graves questions archéologiques ou économiques, il s'est contenté, en fourrier de la mission, de noter les menus incidents de route qui lui ont paru caractéristiques et de croquer les scènes de la vie domestique telles qu'il les a vues par lui-même ou telle qu'on les lui a contées. Il a donné l'hospitalité à maintes médisances et bon nombre de « potins » sans les passer au crible de la critique, croyant qu'il est peut-être intéressant de les connaître ainsi avec leur petite pointe d'acidité.

Tous ceux qui ont écrit, jusqu'ici, sur la perle de l'Insulinde, ont uniformément emprunté le mode dithyrambique et le commandant de La Jonquière est le premier à reconnaître que ces enthousiasmes sont justifiées, tout en regrettant, cependant, que ces auteurs n'aient eu à leur disposition que le casier des épithètes laudatives. Il lui semble qu'un tableau sans ombres manque de relief et il vient derrière eux, comme l'esclave des triomphes romains, répétant : *Respiciens post te, memento...* S'il a été quelque peu railleur, il se défend de toute intention maligne et n'en reste pas moins grand admirateur des beautés naturelles du pays et de l'œuvre hors de pair des colonisateurs hollandais.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — Une Semaine des œuvres de patronage de la jeunesse aura lieu à Berne, du 7 au 14 juin, à l'occasion de l'Exposition de 1914. Le comité d'organisation est composé de pédagogues, médecins, juristes, pasteurs et professeurs de Berne, Zurich, Bâle, Genève et Neuchâtel.

Voici les sujets qui seront traités :

Protection générale de l'enfance : La législation protectrice de l'enfance en Suisse (état et vœux). La tutelle.

L'enfance avant l'école : Les crèches, garderies et œuvres similaires. La protection légale de la mère et du nourrisson en Suisse.

L'enfance scolaire : Pédagogie sociale. (Corapporteur : M. le professeur E. Dévaud, de l'Université de Fribourg.) Le travail de l'enfant.

Education : La santé physique de la jeunesse suisse. La protection de l'enfant par l'Etat, la commune et la bienfaisance privée.

L'enfance postscolaire : La sauvegarde de la jeunesse émancipée de l'école. La criminalité juvénile.

Les enfants anormaux : L'importance économique de l'éducation des enfants anormaux. Que faire pour enrayer le nombre des enfants anormaux ?

Il y aura, en outre, des conférences sur les crèches, le cinématographe et l'alcoolisme.

Secrétariat de la Semaine : docteur Dumont, à Berne.

— Un cours, destiné à ceux qui s'occupent d'enfants anormaux, sera donné cette année à Bâle, du 26 avril au 21 juin. Des cours analogues avaient été organisés en 1899 et 1904 à Zurich, et en 1911 à Berne. Cet enseignement sera donné en 343 heures, réparties sur huit semaines. Environ vingt maîtres et maîtresses, qui ont acquis de l'expérience, dans des écoles ou établissements pour enfants anormaux, donneront en allemand les leçons, dont le programme est très étendu et très varié.

— Une publication de la Suisse romande, les *Etrennes Helvétiques*, a pris l'initiative d'un concours de dessin. Ce concours est placé sous le patronage du Comité de l'Œuvre, association suisse romande de l'Art et de l'Industrie. Il est doté de 2,000 fr. de prix. Les *Etrennes Helvétiques* publient les règles générales de ce concours, avec reproductions de dessins donnés à titre indicatif. Jeunes gens, jeunes filles et enfants sont tous admis à participer à ce concours de dessin, destiné à servir de documentation pour une étude sur l'enseignement du dessin en Suisse. Les élèves des Ecoles professionnelles, les apprentis de métiers, dont le dessin est une des bases de l'enseignement, voudront bien exécuter des dessins à tendances professionnelles. Tous renseignements sont donnés gratuitement (joindre timbre pour la réponse) par l'administration des *Etrennes Helvétiques*, à La Chaux-de-Fonds.

Fribourg. — L'Œuvre des cuisines scolaires qui, dès sa fondation, en 1907, a rencontré une grande sympathie et un appui efficace auprès du public fribourgeois, est en pleine activité, depuis le 5 janvier. Après un moment d'hésitation, les Dames fondatrices se sont remises au travail et se dévouent à nouveau aux enfants besogneux et mal nourris.

Le rapport de l'ancien président contient une statistique des plus intéressantes, propre à démontrer, s'il le fallait, la nécessité de l'Œuvre ; ce sont les moyennes du nombre de repas servi journallement. En 1907-1908, ce nombre n'était que de 97 ; depuis, il est monté à 185, 204, 387, 414, 453 et, pour l'exercice courant, tout fait prévoir qu'il ne sera pas inférieur à 500, malgré les précautions prises pour écarter les enfants dont le père peut assurer l'entretien.

L'année dernière, le comité s'est contenté de recevoir les dons qui lui sont généreusement parvenus ; il en est

résulté une diminution de recettes, et, par le fait même, une diminution du fonds de réserve. Les finances de l'Œuvre, qui a commencé sans une obole, n'en sont pas moins encore en bon état ; on peut le constater à la lecture des comptes qui accompagnent le rapport. Ces comptes ont été vérifiés par deux réviseurs nommés par l'assemblée générale, laquelle sera appelée à contrôler et à approuver le tout.

France. — Le Syndicat de l'Enseignement libre supérieur et secondaire a tenu son assemblée générale annuelle, le 3 janvier à Paris, sous la présidence de M. Witz, professeur aux Facultés catholiques de Lille, membre de l'Institut. M. Mesuret, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques, a lu le rapport sur la vie syndicale. Son travail, très instructif, a montré que depuis dix ans, le syndicat voit sa prospérité s'accroître ; il a pu fournir des professeurs aux établissements que le départ des religieux enseignants avait privé de leur personnel, il a créé une caisse mutuelle de retraite, et il assure sur le terrain professionnel une défense efficace de la liberté d'enseignement. Le syndicat compte à l'heure actuelle près de deux mille membres, dont un tiers d'ecclésiastiques et deux tiers de laïques.

Turquie. — Il y a, à Constantinople, six collèges catholiques français, trois tenus par les Lazaristes (Saint-Benoît à Galata, Sainte-Pulchérie à Péra, Saint-Gabriel dans le Bosphore), un tenu par les Franciscains (le Séminaire Saint-Louis, à l'ambassade française), un tenu par des Assomptionnistes à Stamboul, un tenu par des Frères des Ecoles chrétiennes à Kadikeui. Occupons-nous seulement de Saint-Benoît et de Sainte-Pulchérie, qui ne forment en réalité qu'une maison, Sainte-Pulchérie servant de petit collège à Saint-Benoît.

Saint-Benoît est un établissement français fort ancien où les Lazaristes ont transporté un collège qu'ils avaient fondé sur le Bosphore, à Bebek, en 1804. Il est aujourd'hui en pleine prospérité. Il compte onze professeurs français, religieux lazaris, qui sont aidés par des auxiliaires laïques turcs ou grecs, pour l'enseignement des langues modernes.

Le collège (grand et petit réunis) compte environ 500 élèves de toutes nationalités : Français, Italiens, Bulgares, Russes, Persans, surtout Grecs et Ottomans. Les élèves appartiennent au monde du commerce et de l'industrie ; un grand nombre, les Turcs en particulier, viennent de l'aristocratie et feront partie, pour la plupart, de la classe dirigeante. Le

plus grand nombre se destinent à l'industrie, au commerce, à l'administration bancaire, et aussi à l'armée et à la marine.

Le programme des études est le programme des lycées français. L'enseignement se donne en français. Il conduit à l'examen du baccalauréat, que les élèves subissent devant des commissions officielles nommées par l'ambassade et composées de membres de l'Ecole d'Athènes et de professeurs du lycée ottoman de Galata-Sérail.

Une place plus grande qu'en France est faite aux langues (anglais, allemand, russe, turc, grec, italien), au dessin et aux notions de comptabilité. Depuis quelques années, Saint-Benoit a créé un diplôme intérieur de commerce et de banque, qui est décerné par un jury composé des directeurs de grande banque, et qui est très estimé dans le monde des affaires.

Au point de vue religieux, Saint-Benoit compte un tiers de catholiques, un tiers de musulmans et un tiers de Grecs orthodoxes, d'Arméniens, d'israélites ou de protestants. Les rapports religieux entre les élèves sont réglés par le plus rigoureux esprit de tolérance ; les maîtres donnent l'exemple du respect des consciences et on met au défi quiconque de prouver que jamais un enfant ait été contrarié dans ses sentiments religieux ou incliné à changer de religion. Toute grande solennité religieuse d'une des religions professées par les élèves entraîne un congé qui laisse à chacun la facilité de remplir son devoir. Les Turcs n'ignorent pas l'esprit de Saint-Benoit, et c'est avec la plus grande confiance qu'ils donnent leurs enfants à des prêtres catholiques : plus ils sont fervents musulmans, plus ils tiennent à l'éducation de Saint-Benoit, en raison même de son caractère religieux ; ils savent que l'indifférence religieuse mène au scepticisme qui est le fléau de toutes les religions.

Les élèves de Saint-Benoit sont très attachés à leurs maîtres et à leur collège où ils reviennent volontiers, en particulier les Turcs, qui sont reconnaissants par tempérament. Ils y ont appris la langue de la France, qui est parlée couramment dans l'aristocratie.



HARMONIUMS

avec ton d'orgue admirable à partir de 46 marks. PIANOS,
instruments particulièrement bon marché. Catalogue *gratis*.

Aloys Maier, Fournisseur de la Cour Royale, **Fulda**.

7000 harmoniums dans toutes les parties du monde chantent eux-mêmes leur louange.

H. 6. 8326